LE NUMERO : 25 CENTIMES

Edition du "REVEIL DU NORD" 186 bis, rue de Paris, LILLE

Bureaux à PARIS, 43, boul. Haussmann (9e)

L'Egalité

La plus forte vente de la région

Directeur : Eug. GUILLAUME

MARDI 28 JUIN 1927.

BUREAUX : ROUBAIX, 45, Rue de la Gare, 45 — Téléph. 9.61 ; TOURCOING, 2 Place de l'Hôtel-de-Ville, 2 — Téléph. 9.61

LA FEMME DANS LA CITÉ MODERNE

LES FILEUSES DE BAS

ELLES FONT UN MÉTIER QUI TUE LEURS YEUX :::

Jeunes femmes, qui exigez pour gainer votre jambe, des bas au tissu toujours plus fin, savez-vous la souffrance de celles qui les fabriquent ?

Debout devant son métier, l'ouvrière doit surveiller une quinzaine de bobines, qui tournent sans arrêt.

L'œil se porte de l'une à l'autre, car il faut que la fileuse puisse intervenir de suite lorsque le fil se casse.

Avec quelle habileté, la bobineuse tord les fils rompus. C'est en vain que vous essayeriez de découvrir le nœud que les doigts agiles ont su faire imperceptible. Et pendant toute la journée, la bobineuse va, vient, les

UN ATELIER DE BAS

bras levés, répétant le même geste : elle n'a jamais le loisir de s'asseoir.

Des femmes étaient occupées, jusqu'à ces dernières années dans les ateliers de tissage. Mais elles y sont, aujourd'hui, remplacées, le plus souvent, par des ouvriers.

Le métier, avec ses grandes courroies, ses leviers nombreux, ses peignes d'acier menaçants, est une machine dangereuse.

Chacun fabrique, en même temps, douze bas, parfois dix-huit.

Les uns font la jambe — ce que l'on appelle le long — les autres la semelle.

Deux métiers conjugués fournissent deux douzaines de bas par heure.

Mais si ce sont des hommes qui dirigent ces métiers, ce sont des femmes qui les servent, les approvisionnent...

Sorti de la machine, le bas doit passer encore dans dix-sept mains.

Et tout d'abord ce sont les visiteuses qui les examinent attentivement et qui signalent aux racoutreuses les défauts à réparer.

Les remmailleuses enfilent, maille par maille, les bords des talons et des pointes sur les aiguilles de machines qui les assemblent. Les bas sont ensuite cousus puis à nouveau vérifiés.

Ils sont enfin plongés dans un bain de benzine, qui leur donne le lustre.

Ce n'est pas tout...

Placés sur un moule de bois, ils reçoivent la forme de la jambe, puis sont repassés avec soin.

Classés, étiquetés, les voici prêts à être dirigés vers le magasin de vente.

Lorsqu'on parcourt de tels ateliers, on est frappé de ne rencontrer que de jeunes femmes.

— C'est qu'il faut avoir une bonne vue, me fait-on remarquer.

Penchées sur les réseaux tenus, pendant huit heures, la visiteuse recherche le défaut, la racoutreuse répare au crochet les mailles échappées ou mal venues.

Passé trente-cinq ans, ces femmes ne voient plus assez clair pour continuer leur pénible labeur.

Nous avons vu la fabrication des bas ordinaires : bas de fil, bas de sport, bas de laine, bas de soie artificielle.

Pour les bas de soie animale, le travail est plus délicat encore.

Les métiers, au mécanisme compliqué, exigent de grands ménagements. Les aiguilles très fines, peuvent au moindre choc se briser, et la réparation exige plusieurs heures.

La soie se dévide sous une cloche de verre.

Pour manier ces fils légers, — ce tissu délicat, — des précautions sont nécessaires et les yeux s'usent ici, plus vite encore.

Femmes frivoles, qui d'un geste las, jetez le bas dont une maille vient de s'échapper, songez parfois à la souffrance de celle qui l'a fabriqué, — songez qu'à chacune des mailles une autre femme a laissé un peu de sa vue.

DELPIERRE.

EN DEUX LIGNES

Compiègne. — M. Tellier Paul, gad. soc. a été élu conseiller général canton Lassigny.

Cherbourg. — Martin Ch. brigadier ambul. arrêté arrivée train. Porteur 40 lettres volées à des marins.

Clermont-Ferrand. — Depuis 3 ans, Chalell, chef de train pillait wagons. Arrêté ainsi que sa femme.

Trouville. — M. Tardieu, ministre travaux publics a été reçu par municip. et Sociétés. Banquet.

Bordeaux — M. Quenille m inaugure semaine agricole à la Foire commerciale.

Mayence. — Camion transport. 25 soldats capota. 1 grièvement blessés, autres contusionnés.

Cracovie. — Cyclone dévasta millier d'habitations lu signale 9 morts et 20 blessés.

Madrid. — Pau tre fois, train français a traversé pontbel Canfranc pour entrer en Espagne.

Longbeach (Californie). — 5 puits pétrole détruits par incendie. Dégâts 1 million dollars.

Au Conseil Général du Nord

Dans sa session d'hier, l'Assemblée départementale s'est occupée des avances aux Services hospitaliers et de l'Assistance médicale gratuite

Conformément à la décision prise dans sa séance du 6 mai dernier, le Conseil général du Nord, s'est réuni hier en session extraordinaire pour examiner deux questions : 1 celle des avances à consentir aux commissions administratives des hôpitaux du département du Nord, en vue de les aider dans leurs projets d'agrandissement des bâtiments hospitaliers ; 2° celle des modifications à apporter au règlement départemental de l'assistance médicale gratuite. L'examen des deux questions à l'ordre du jour a pris deux séances, qui se sont déroulées avant, et après midi.

Les avances aux services hospitaliers

La séance est ouverte à 11 h. 15.

M. POTIE préside, avec, à sa droite, M. Hudelo, préfet du Nord et à sa gauche, M. Demesmay, qui remplit les fonctions de secrétaire.

Après l'appel, M. le Président excuse MM. Seydoux, Garin et Lebas, empêchés, puis la parole est donnée à M. MAHIEU, qui rapporte sur la question des avances à accorder aux services hospitaliers.

Les conclusions de son rapport sont résumées dans un règlement que M. Mahieu soumet à l'approbation du Conseil et dans lequel il est dit :

Art. 2. — **Pourront seule participer au régime des avances les établissements hospitaliers qui possèdent des ressources suffisantes pour garantir la dépense.**

Art. 5. — **Les avances accordées seront remboursées par annuités dans un délai de 15 années avec intérêts fixés au taux de 3 %, pour être employées à nouveau.**

Art. 7. — **Les avances consenties par le Conseil Général ne pourront pas dépasser 3 millions de francs pour l'ensemble des établissements hospitaliers.**

M. COUTEAUX fait remarquer combien grâce au développement des établissements hospitaliers, on pourra apporter du bien être aux populations pauvres.

Dans l'arrondissement de Valenciennes par exemple, on ne compte que 2 hôpitaux. De 40 à 50 personnes attendent en permanence leur entrée à l'Hôpital. Si l'on demande de permettre aux Hôpitaux de Saint-Amand et Denain d'aménager 50 lits en supplément, c'est pour répondre à une urgente nécessité.

M. COUTEAUX s'élève ensuite contre l'amortissement des avances en 15 ans, qui grèvera considérablement les charges médicales des communes.

M. FOUCAUT intervient à son tour et demande que l'intérêt de 3 % soit ramené à 2 % et la période de remboursement étendue de 15 à 20 ans, comme c'est le cas pour les habitations à bon marché, notamment.

M. LOUCHEUR considère que les sommes remboursées doivent être de nouveau affectées à des prêts pour d'autres établissements hospitaliers qui en auraient besoin. Il croit, par contre, que l'intérêt à 3 % est raisonnable et demande à ses collègues d'adopter les conclusions du rapport.

M. MERCIER (communiste) votera les conclusions du rapport dans un but humanitaire Mais il voudrait voir instituer une redevance hospitalière prélevée comme la redevance des mines sur les bénéfices des industries. Après les interventions de MM. Bourdon et Waxin, les conclusions du rapport mises aux voix sont adoptées à l'unanimité.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Premier prix du Conservatoire de Paris à douze ans !

(W.W. Ph.)

Ce jeune virtuose, qui joue avec une assurance talsant l'émerveillement de ceux qui l'écoutent, est le petit Miquel Candela, âgé de 12 ans seulement, qui vient de remporter le premier prix de violon, au Conservatoire de Paris

UN CHALAND CHAVIRA A BOULOGNE-SUR-MER

Un noyé. — Un blessé

Dimanche matin, près des travaux d'appontement de Boulogne, un chaland chargé de pieux en ciment arrive out son équilibre rompu par un déplacement de ces matériaux.

Six ouvriers furent chargés de déplacer les pieux qui, par suite de la violence du vent et du remous de la mer, faisaient embarquer de l'eau à bord du petit bateau.

Soudain l'un des pieux, manié un peu vivement, roula et fit chavirer le chaland, précipitant les ouvriers à la mer. Trois d'entre eux purent se sauver à la nage ; un autre, M. Léonce, dut son salut à une corde jetée au bon moment et qu'il put saisir. Un cinquième, M. Joseph Bouchez, rue des Dunes, le pied comprimé entre deux pieux, eut une entorse mais put être sauvé de la noyade, ce qui malheureusement n'en fut pas le même pour le dernier ouvrier, M. Auguste Lacroix, rue Hénoi, à Saint-Martin, qui disparut sous les flots et dont le cadavre n'a pas été retrouvé.

ASSASSIN D'UN HOMME ET DE DEUX FEMMES

Une dépêche de Bucarest signale l'arrestation dans un village de Bukovine d'un nommé Ebieu Zara, convaincu d'avoir tué et mutilé horriblement deux hommes et une femme. Zara, après avoir nié, a reconnu les faits, et il a déclaré qu'il n'avait eu aucune raison de commettre ces crimes.

« C'est une idée qui m'est passée par la tête », a-t-il dit.

Chamberlin et Lévine attendus jeudi au Bourget

Les aviateurs Chamberlin et Levine sont attendus jeudi à midi au Bourget, venant de Rome.

Les lignes générales du projet de budget pour 1928

Pas de nouveaux impôts. — 664 millions sont prévus pour les pensionnés de guerre, 1100 millions pour les fonctionnaires, 650 millions pour les retraités, 300 millions pour la réforme militaire, 37 millions pour un programme de production agricole ::: :::

On a distribué, hier aux membres de la Commission des Finances, l'exposé des motifs du projet de loi portant fixation du budget général de 1928.

Le Président du Conseil commence cet exposé en constatant que l'avenir est encore incertain, bien que la situation de notre monnaie se soit améliorée. Puis il passe à l'équilibre budgétaire.

L'équilibre budgétaire

Le Ministre des Finances indique qu'en ce **qui concerne la réparation des dommages de guerre, l'amélioration du sort des pensionnés, des retraités, l'adoucissement de l'existence des travailleurs et des rentiers, le Gouvernement consentira tous les sacrifices possibles,** mais qu'il résistera à toute proposition qui compromettrait l'équilibre même du budget.

Il rappelle que l'exercice 1926 (arrêté au 5 juin 1927) fait ressortir un excédent budgétaire de 1 milliard 592 millions.

Sur cette somme une partie sera prélevée pour faire face à la rétroactivité de la majoration des traitements des fonctionnaires.

Le budget de 1927 se présente également sous d'heureux auspices, indique l'exposé des motifs.

Les plus-values atteignent actuellement 692.372.850 francs. En outre, les rôles de l'impôt cédulaire et de l'impôt sur les bénéfices commerciaux, permettent de prévoir une augmentation de 500 millions.

La consolidation et l'amortissement

Après avoir exposé l'œuvre financière de la Caisse d'amortissement, le Ministre indique que **tous les bons dont la durée était inférieure à 6 mois ont disparu. Les bons à 6 mois seront complètement retirés avant le 31 juillet 1927 et les bons à un an actuellement en circulation, avant le 3 juin 1928.**

Une gamme supérieure à dix milliards a été convertie en obligations amortissables en 40 ou 50 ans. Enfin, le taux des bons à 1 an a été ramené de 5 % à 3 %.

M. Poincaré rappelle ensuite par quelles dispositions, le Gouvernement a apporté plus de consistance dans notre dette à court terme pour 1927, 28 et 29. Ce sont les emprunts de décembre et de février qui ont assuré les échéances de cette année et l'opération de consolidation du mois de mai, qui a couvert une échéance de 10 milliards 939 millions sur un chiffre global de 21 milliards 613 millions, et réduit de moitié les remboursements éventuellement exigibles au cours des deux prochaines années.

Enfin, il publie un tableau du mouvement des bons de la Défense Nationale, d'où il ressort que **la masse de ces bons est passée de 46 milliards 850 millions en octobre 1926 à 50 milliards 251 millions au 30 avril 1927.**

Le budget de 1928

Le projet de budget pour l'exercice 1928 se résume dans les chiffres suivants :

Recettes : 42.160.582.651 francs ; Dépenses : 41.527.952.171 francs ; soit un excédent de recettes de 632.730.480 francs.

Cet excédent est appelé à couvrir notamment les augmentations de traitements du personnel des P. T. T. et la surcharge qu'entraînera l'émission de l'emprunt clos le 25 mai.

L'excédent serait ainsi ramené au dessous de 200 millions.

Maintien des taxes existantes

Le Gouvernement a pris comme base de la préparation du budget, le simple maintien des taxes existantes sans aucun maniement ni dans les taux, ni dans l'assiette.

Il a rejeté toute modification de la législation existante et le projet de loi de finances ne comporte aucune disposition d'ordre fiscal.

Des abattements... plus tard

L'exposé ajoute :

« Nous suivrons attentivement la marche de nos recouvrements et les répercussions qu'exercent nos impôts sur l'activité des diverses branches d'industries ; Si ces répercussions apparaissent assez graves pour en compromettre l'existence, ou en entraver le développement, **nous envisagerions plus tard, les abattements que cette constatation recommanderait en tenant compte toutefois des besoins du Trésor,** qui ne saurait, dans les circonstances actuelles, abandonner aucune recette sans en rechercher par ailleurs une contre-partie équivalente ».

L'exposé précise ensuite que pour l'exercice 1928 certains abattements ont même été opérés.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

Un attentat contre le président du tribunal de la guerre à Moscou

M. Orloff a été blessé par un coup de feu et son agresseur a été arrêté

M. Orloff, Président du Tribunal de la Guerre pour le département de Moscou, a été blessé d'un coup de feu par un homme inconnu, dans les locaux du tribunal. Le criminel a été arrêté. Une enquête est ouverte pour établir son identité et les motifs qui l'ont fait agir.

MM. Trotski et Zinoviev exclus du parti communiste russe ?

Une dépêche de Moscou confirme les bruits de la disgrâce de Zinoviev et de Trotski. Elle annonce, en effet, que le bureau central du parti communiste de l'U. R. S. S., a pris la décision de soumettre à la première séance plénière du Comité central et de la Commission de contrôle central une proposition d'exclusion de MM. Zinoviev et Trotski du Comité central du parti communiste.

La raison invoquée est qu'ils ont violé à plusieurs reprises, la discipline du parti et qu'ils font preuve d'une activité ininterrompue qui tend à jeter la division parmi les membres dudit parti.

EN CINQUIEME PAGE. — Le « Réveil Mutualiste » : Le Congrès des Pharmaciens de France à Lille.

— Le « Réveil Agricole » : Contre les souris des champs ; La Basse-Cour Familiale ; Comment utiliser nos produits ; Echos et Informations.

Automobile dernier cri

(W.W Ph.)

Ce curieux véhicule a été fabriqué par un forgeron Rémois, M. Couterie, pour son petit garçon, âgé de 4 ans, qui l'on voit ici conduisant son auto dernier cri. Cette grande roue, montée sur pneumatique est actionnée par un petit moteur à essence.

A la recherche de MM. Léon Daudet et Delest

Des mandats d'arrêt ont été lancés à Lille notamment

Le fait paraît étrange !... Pourtant il est exact ; jusque maintenant on ne pouvait régulièrement arrêter M. Léon Daudet à Lille faute de mandat d'arrêt.

Ce mandat d'arrêt est arrivé dans la journée de lundi. Il a été transmis à la police locale, comme à la Sûreté, à la gendarmerie et à la brigade mobile

MM. Léon Daudet et son ami Delest, dont il est également fait mention dans le mandat, — feront donc bien de ne pas se hasarder en la capitale des Flandres. Par suite de la bonne organisation de la police, il est, en effet, fort difficile de s'y cacher.

Mme Daudet se trouverait auprès de son mari

A l' « Action Française », on confirme que Mme Daudet est auprès de son mari. Ce dernier aurait reçu dimanche matin, dans un lieu qui n'est pas très éloigné de la capitale, la visite de M. Maurras, ayant pu échapper à la filature dont il était l'objet.

Toutes précautions ont été prises par la Sûreté générale pour que MM. Daudet et Delest ne puissent franchir la frontière, ce qu'ils n'ont nullement l'intention de faire, assurent leurs amis.

Plusieurs journaux trouvent bien singulière l'explication donnée par les royalistes de la libération de M. Daudet. D'autre part, M. Pujo, rédacteur en chef de l' « Action Française », a déclaré que les fugitifs ne se rendront pas à la police.

A propos d'un soi-disant précédent à l'évasion

On qualifie de très importante une déclaration qui a été faite dimanche par M. Larjon, directeur du cabinet de M. Barthou. Ce dernier a expliqué qu'il n'était pas exact — comme on l'a prétendu — que le libertaire Girardin, gréviste de la faim, eut été libéré sur un simple coup de téléphone

En réalité, quand la grâce du libertaire fut décidée, le directeur de la Santé en fut avisé téléphoniquement, mais le prisonnier ne quitta pas la prison avant l'arrivée des pièces nécessaires.

Or, comme le cas de Girardin avait été évoqué comme susceptible d'avoir impressionné le directeur de la Santé, à propos de l'ordre de libération de M. Daudet, on exprime l'avis que cette déclaration ébranle terriblement la thèse défensive établie par M. Catry.

M. Sarraut a conféré avec MM. Chiappe et Renard

M. Albert Sarraut a longuement conféré hier matin, au ministère de l'Intérieur, avec M. Chiappe, préfet de police et M. Renard, directeur de la Sûreté générale.

Rejet d'un recours en faveur de M. Sémart

Hier après-midi, la chambre des appels correctionnels, présidée par M. Boucard, a examiné une requête présentée par M. André Berthon, au nom de M. Pierre Sémart, secrétaire général du parti communiste et demandant la mise en liberté de M. Sémart.

La Cour a rejeté ce recours, estimant qu'il est sans effet depuis que la Cour de cassation a déclaré irrecevable le pourvoi de M. Sémart.

Deux lecteurs du RÉVEIL ont gagné les gros lots de la Loterie de la Presse

Une lectrice d'Aniche obtient les 50.000 francs ; Un lecteur de Waziers, les 10.000 francs

L'an dernier, on s'en souvient, la loterie de la Presse du Nord avait favorisé les lecteurs de notre journal.

Cette année, il en est de même, et le sort si souvent aveugle a, une fois encore, bien fait les choses, puisque deux des principaux lots, le premier et le troisième, vont à d'honnêtes et modestes travailleurs.

Une vénérable ménagère heureuse

C'est une brave et vénérable ménagère d'Aniche, Mme Vve Caussin, née Victoire Roquet, qui a gagné le portefeuille de 50.000 francs.

Nous lui avons rendu visite, tout à l'heure, dans l'humble petite maison qu'elle habite, au coron Saint-Martin. Et nous l'avons félicitée. Nous n'étions point seuls à le faire.

Plusieurs de ses enfants, de ses petits-enfants et de nombreux amis — car Mme Caussin ne compte que des sympathies à Aniche — étaient venus depuis le matin se réjouir de l'aubaine inattendue, sans doute, mais si bien attribuée.

Mme CAUSSIN

l'heureuse gagnante du gros lot de cinquante mille francs, a tenu à se faire photographier, entourée de ses enfants et en tenant un main son cher « Réveil » dont elle est une lectrice de toujours, comme tous les membres de sa famille.

— Ah ! nous dit-elle, je suis vraiment heureuse, mais encore toute bouleversée. La joie m'a coupé l'appétit. Le croyez-vous ?... Je n'ai pu manger à midi...

Et la brave femme — elle est âgée de 70 ans — nous a conté, avec ses enfants, heureux du bonheur de leur mère, les phases parfois bien tristes de son existence.

— J'ai élevé neuf enfants. Il m'en reste six ; ils sont mariés. J'ai perdu mon mari, voici un an, et depuis je vis seule. Mais, voyez-vous, le souvenir des mauvais jours s'efface devant la joie qui m'étreint aujourd'hui.

Et tandis que l'on trinquait à sa santé, Mme Caussin nous a déclaré, avec un tantinet de fierté qui nous fait plaisir :

— Je suis une vieille lectrice du *Réveil du Nord*. Je le prends depuis sa fondation.

— Et nous n'en lisons pas d'autres, ajoutèrent les membres de la famille qui entouraient Mme Caussin.

Nous avons laissé ces braves gens à leur allégresse en renouvelant nos félicitations à l'excellente femme. Et nous nous réjouissions, qu'au soir de sa vie elle reçut enfin une douce satisfaction.

Un brave mineur dans la joie

C'est aussi un ancien et fidèle lecteur du *Réveil du Nord* qui a gagné le troisième lot, un portefeuille de 10.000 francs : M. Désiré Morelle, demeurant 7, coron de la Berce-Gayant, à Waziers.

Accompagné de sa femme, il est venu à notre bureau de Douai nous annoncer la bonne nouvelle en nous présentant le billet portant le numéro 4.376 de la série 43.

M. Morelle travaille à la fosse Gayant des mines d'Aniche.

Sa femme et lui nous ont dit leur joie. Et nous nous y sommes associé en les félicitant de l'heureux événement qui procurera un peu de mieux-être dans cette famille de braves et honnêtes travailleurs.

R. J.

Le cheval qui a gagné le Grand-Prix de Paris

(H. Manuel).

Voici le cheval « Filrari », appartenant à M. Moulines et qui, monté par le jockey F. Harvé, a gagné de haute lutte, dimanche, le Grand Prix de Paris 1927 [illegible]

Le XXIme Tour de France cycliste

Adelin Benoit, *sur pneus Dunlop*, se classe 1er dans l'étape Les Sables d'Olonne-Bordeaux. — L'équipe "Dilecta" abandonne. — Marcel Bidot et Bachellerie font de même

Hector Martin est toujours leader, mais Frantz et Rebry le talonnent sérieusement

(DE NOTRE ENVOYE SPECIAL)

L'intérêt de la course ne diminue pas et chaque jour apporte du nouveau. Aujourd'hui c'est une mauvaise journée pour les Français ; nous avons malheureusement à déplorer l'abandon de l'équipe complète « Dilecta ». Depuis quarante-huit heures les « canards » n'avaient plus le moral et le cran nécessaires et ils ont lâché avant Rochefort. C'est infiniment regrettable car des routiers comme Le Drogo, Cuvelier, Huot, Barthélémy et Alancourt, pouvaient bien faire, dans la montagne ! Voilà où a mené la folie de Le Drogo, jeune coureur grisé par la flatterie et par les plaisirs !

Adelin BENOIT vainqueur de la neuvième étape

Incontestablement « pompé », le breton n'a pas pris le départ ce matin et ses co-équipiers ont suivi son exemple après quelques heures de course.

Versons un pleur sur cette belle équipe qui méritait beaucoup mieux et qui a été victime du manque de sang froid de Le Drogo, dont l'orgueil a été sérieusement puni... Espérons que la leçon servira et rappelons que pour mener à bien une tâche aussi ardue que le Tour de France, il faut non seulement une excellente préparation physique, mais un mal parfait et une volonté à toute épreuve.

En outre, Bidot, sur lequel on avait fondé tant d'espoirs avant le départ pour ses qualités de grimpeur a abandonné lui aussi, pour mauvaise condition physique. Bachellerie, qui souffrait beaucoup ne put continuer, lui non plus.

La victoire qui aurait pu être nôtre cette année ne peut plus échapper désormais aux étrangers et il faut déplorer à nouveau la carence des routiers français dans l'épreuve cycliste la plus populaire du monde.

Ceci dit, revenons à la course. Les Sables-Bordeaux qui a donné lieu à une lutte splendide entre les « bleu ciel » et les « perroquets », le groupe Alcyon, rival le plus dangereux du team J.-B. Louvet a fait que l'écart s'agrandissait par trop entre son adversaire et lui et a poussé sérieusement aujourd'hui pour combler le retard. Ici, comme chez les « perroquets » la discipline

(Meurisse).

Il a crevé... encore une fois. Et le voici seul sur la route, abandonné par ses coéquipiers, qui suivant les instructions reçues, laissent « à la traine » ceux qui tout à coup roulent à plat et qui, les malheureux, réparent le plus rapidement possible pour repartir à la chasse du peloton.

est très ferme et l'entente parfaite : chacun travaille pour l'équipe et les résultats sont sensibles puisque Alcyon a repris 17 minutes aux coureurs de J.-B. Louvet.

Les cinq premières places de l'étape appartiennent à la marque bleu ciel dont les hommes se classent dans l'ordre suivant : A. Benoit, Rebry Frantz, Leducq Vervaecke. La performance accomplie aujourd'hui par l'équipe de Frantz, a des conséquences extrêmement heureuses puisque Frantz prend la 2e place du classement général et que Rebry, bien connu des sportifs du Nord, est 3e. Les hommes Alcyon se rapprochent du leader et comme je l'écrivais hier, les étapes de montagnes, très prochaines doivent donner lieu à une lutte féroce entre les champions de Ludovic et ceux de Maisonnas. « Les bleu-ciel » attendent l'occasion de prendre l'offensive à leur tour. Les Pyrénées leur seront-elles favorables ? Vous le saurons bientôt, mais d'ores et déjà, tenez pour assuré que nous allons avoir de fortes émotions dans l'escalade des cols.

La victoire, dans cette longue étape, est revenue à Adelin Benoit dont il y a lieu de signaler le réveil et qu'il faut féliciter sans réserve d'avoir surmonté la défaillance Rebry qui tient une forme excellente, Frantz excessivement régulier se classent dans l'ordre. Une mention spéciale doit être accordée à Leducq qui a pris maintenant le dessus et est le premier des Français bien grimpeur, il peut causer encore des surprises, ce qui réjouirait tous les sportifs français dont la désillusion a été assez grande cette année. Vervaecke, d'Hallluin, prend la 5e place et revient aussi à suivre dans la montagne.

L'équipe J.-B. Louvet, après sa merveilleuse performance d'hier, a dû céder le pas à sa rivale a perdu de précieuses minutes et a laissé échapper la 3e place du classement général. Les louveteau se sont partis doucement et ne s'en sont pas fait, se réservant pour les étapes pénibles qui vont venir.

L'équipe Alleluia, qui représente seule désormais le clan français a marché à une allure régulière.

LIRE LA SUITE EN « JOURNEE SPORTIVE »